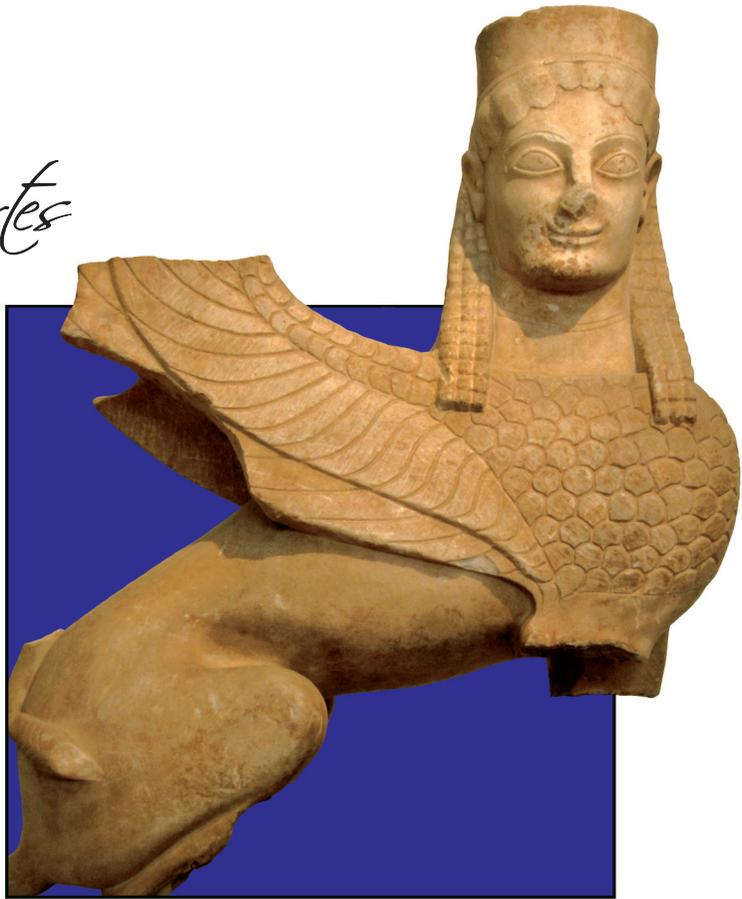


Questions
ouvertes



Regards sur les civilisations antiques

Christian BOUCHET et Henri ECKERT

CANOPÉ
ÉDITIONS

Les auteurs

Christian BOUCHET, professeur d'histoire grecque à l'université Lyon 3 Jean-Moulin [► Q1 à 26].
Henri ECKERT, maître de conférences en histoire, ESPE de Martinique, université des Antilles [► Q27 à 45].

Collection dirigée par Jacques LIMOUZIN

Couverture: statuette de Sphinx archaïque trouvée à Spata en Attique. Marbre du Pentélique, vers 570 av. J.-C. H. 45 cm. Musée national archéologique d'Athènes.

© akg-images / Album / Prisma

Cartographie: Thomas MERLE, professeur agrégé de géographie.

Direction de publication: Ève AVIGO, Canopé - CRDP académie de Montpellier ;
Jean-Marc MERRIAUX, Canopé - CNDP

Responsable éditoriale: Sylvie CASANOVA-KARSENTY

Droits: Séverine CHEVÉ

Maquette: Dominique POUPEAU

Mise en page: Christophe HERRERA

Catalogage p. 216

© CNDP, 2014 © CRDP académie de Montpellier, 2014.

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de son article L. 122-5, d'une part que « *les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective* » et, d'autre part, que « *les analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées* », « *toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite* » (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie, constituerait donc une contrefaçon, c'est-à-dire un délit. « *La contrefaçon en France d'ouvrages publiés en France ou à l'étranger est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende* » (articles L. 335-2 et L. 335-3 du Code de la propriété intellectuelle).

La collection « Questions Ouvertes »

C'est en posant des questions qu'on apprend. C'est donc par le biais du questionnement et de réponses rédigées par des spécialistes, que les ouvrages de la collection « Questions Ouvertes » ont l'ambition d'apporter un éclairage synthétique, soucieux d'objectivité et actualisé, sur quelques grands sujets de société où, trop souvent, les passions, les partis pris, les stéréotypes masquent ou déforment la réalité.

Les questions sont soigneusement choisies. Presque toujours, elles sont « problématiques », c'est-à-dire qu'elles posent un problème, et les réponses apportées – d'abord dans une formulation courte, « en bref », puis développée – sont davantage conçues pour fournir des pistes, des éléments de compréhension et de débat, que pour apporter des certitudes qui donneraient faussement à croire que le monde (le monde physique, les sociétés humaines) est simple à comprendre.

~

Guide de lecture

Les ouvrages de « Questions Ouvertes » sont construits de manière à permettre plusieurs modes de lecture. Ils peuvent être lus de façon séquentielle. Mais, de fait, ils favorisent aussi l'accès direct à telle ou telle question, au gré du feuilletage, à partir de l'index ou du sommaire de toutes les questions. On y entre où l'on veut, par la question qui interpelle ou en suivant ses propres interrogations.

Pour éviter d'inutiles répétitions, les renvois d'une question à l'autre sont fréquents. Ils sont indiqués par la séquence [►Qxx]. Par exemple [►Q 23] renvoie à la question 23. Les notes se trouvent à la fin de chaque réponse.

Sommaire

Introduction	6
--------------------	---

Monde grec

1 Quelle est la valeur historique de <i>l'Illiade</i> et de <i>l'Odyssée</i> ?	8
2 Pourquoi et comment des cités grecques ont-elles fondé des colonies?	12
3 Les Grecs formaient-ils un seul peuple?	18
4 Quel rapport entre la démocratie athénienne et la nôtre?	22
5 Qui était citoyen en Grèce classique?	24
6 La guerre ou la paix?	30
7 Qui était Périclès?	34
8 La démocratie athénienne fut-elle remise en question?	36
9 Alexandrie et Pergame, deux cités rivales?	38
10 Comment définir la culture et la science hellénistiques?	42

Rome

11 Que savons-nous de la fondation de Rome?	46
12 Comment la République romaine est-elle née?	50
13 Qu'est-ce qu'un citoyen romain?	52
14 Rome fut-elle impérialiste?	56
15 Comment a péri la République romaine?	60
16 Comment définir le principat d'Auguste?	62
17 Qu'est-ce qu'une ville gauloise à l'époque romaine?	68
18 Comment la citoyenneté s'est-elle diffusée dans le monde romain?	72
19 Que dit la table claudienne?	78

Questions de société grecques et romaines

20 Qu'est-ce qu'être esclave en Grèce et à Rome?	80
21 Pourquoi et comment les Anciens célébraient-ils le corps?	84
22 Comment l'individu et la cité considéraient-ils la mort?	90
23 Les femmes grecques et romaines ont-elles toujours tenu un rôle mineur dans la cité?	96

Le christianisme

24 Chrétiens et pouvoir romain. Entre persécutions et reconnaissance?	102
25 Quel était le mode de vie des chrétiens dans l'Empire romain?	108
26 Comment est-on passé des églises à l'Église romaine?	112

La Mésopotamie et l'Égypte

27	Comment la Mésopotamie a-t-elle été redécouverte ?	114
28	Quel rôle tient le déchiffrement du cunéiforme dans la redécouverte de la Mésopotamie ?	118
29	Comment est née la civilisation en Mésopotamie ?	122
30	Quelle est la nature de l'État dans la Mésopotamie du III ^e millénaire ?	126
31	Quelle place tient l'écriture dans la civilisation mésopotamienne du III ^e millénaire ?	130
32	Comment connaissons-nous l'Égypte du III ^e millénaire ?	134
33	L'Égypte, un don du Nil ?	138
34	Quels mystères recèlent les grandes pyramides ?	144

Les Hébreux

35	La Bible est-elle un moyen de connaître le passé du peuple hébreu ?	150
36	Comment la Bible a-t-elle été mise par écrit ?	154
37	Quelle attention accorder aux récits bibliques ?	160

La Chine des Han et l'Inde des Gupta

38	Que disent l'Inde et la Chine antiques ?	164
39	Dans quelle mesure les Han sont-ils fondateurs pour la Chine ?	168
40	En quoi la philosophie politique des Han continue-t-elle à influencer le monde chinois ?	172
41	Quel fut le degré de maîtrise scientifique et technique de la Chine des Han ?	174
42	Quelle place tient la culture écrite dans la civilisation des Han ?	176
43	Les Han et la route de la soie : ouverture au monde ou ambition expansionniste ?	178
44	L'Inde a-t-elle une histoire ?	180
45	Les Gupta : l'âge d'or de l'Inde ?	186

Annexes

1	Le sort des Athéniennes, extrait de <i>La cité de Dieu</i> , texte latin	192
2	Récit d'Eumée, l'esclave	193
3	Carte : La Mésopotamie au III ^e millénaire avant notre ère	195
4	Carte : L'Égypte au III ^e millénaire avant notre ère	196

Lexique

NB : les mots définis dans le lexique sont signalés par un astérisque à la première occurrence dans chaque question.

Bibliographie

Introduction

Pour certaines d'entre elles, les civilisations antiques nous sont familières. Celles de l'Égypte, de la Mésopotamie ancienne, des Hébreux et la civilisation gréco-romaine le sont par le legs considérable qu'elles ont laissé à l'Occident contemporain. Au-delà des ruines et des monuments de la dernière d'entre elles, qui parsèment le monde méditerranéen et s'étendent jusqu'aux limites du *limes** romain, les formes inventées par ses artistes ont été continûment reprises dans l'architecture et l'art, et ce non seulement lors des « renaissances » qui ont recherché leurs héritages.

Ces racines, dont les traces sont omniprésentes dans nos paysages et dans notre culture, peuvent laisser croire à la compréhension aisée et immédiate de ces mondes disparus. La littérature classique en a rendu les récits et les personnages relativement proches. Le Jules César de Shakespeare, les Phèdre, Thésée, Andromaque, Athalie, Cinna et Auguste de Racine et Corneille nous en proposent les portraits depuis plusieurs siècles. Plus encore, le cinéma contemporain, depuis les péplums du début du xx^e siècle (*Au temps des Pharaons* de Gaston Velle, 1910) jusqu'aux productions américaines des années 1950 (*Quo Vadis* de Melvyn Leroy, 1951, ou *Les Dix Commandements* de Cecil B. DeMille, 1956) et aux fresques plus récentes (*Troie* de Wolfgang Petersen, 2004, *Alexandre le Grand* d'Oliver Stone, 2006), fabrique un imaginaire dont des séries télévisées (*Rome*, 2005) ont diffusé une description à l'échelle mondiale. Or, cette connaissance est trompeuse. Les héros y sont le plus souvent nos contemporains, par leurs comportements, leur psychologie et leurs préoccupations. L'écran de ces images s'interpose entre nous et la réalité de ces civilisations.

C'est le grand intérêt du travail de Christian Bouchet et Henri Eckert que de questionner ces représentations contemporaines en nous donnant à voir cette autre approche de ces civilisations que nous livre l'historiographie. Quelle est la valeur historique de l'Illiade ou de la Bible ? Que savons-nous de la fondation de Rome ? Un même mot (démocratie, citoyen, État, histoire) a-t-il le même sens aujourd'hui ? Que nous disent ces mondes d'eux-mêmes, et finalement de nous ? Car ils ont été confrontés à des problématiques qui sont toujours vivaces. Ils ont dû répondre aux questions de la définition de la communauté (*Les Grecs formaient-ils un seul peuple ? Qu'est-ce qu'un citoyen romain ?*), de l'État et du pouvoir (*la démocratie athénienne, le principat d'Auguste, l'État mésopotamien, la philosophie politique des Han*), de ce que nous appelons le développement (le rôle de l'écriture en Mésopotamie ou en Chine), la connaissance (la science hellénistique ou chinoise), l'esclavage, la place des femmes, le corps et la mort. Leurs réponses à ces questions sont spécifiques, originales, différentes et, par comparaison, elles nous renvoient nos propres interrogations.

Dans la tradition intellectuelle occidentale, il est d'usage d'aborder les civilisations antiques par le biais des seules civilisations du bassin méditerranéen, à peine élargies au Proche-Orient, selon l'idée que « Tout commence à Sumer ». La réflexion s'est ainsi limitée aux espaces qui constituent nos racines, immédiates pour le monde gréco-romain, indirectes pour la Mésopotamie dont on sait, à travers la Bible et la genèse du christianisme, l'importance pour les vingt-cinq siècles qui nous séparent de l'Exil à Babylone.

Le parti-pris de l'ouvrage et de ses auteurs est de ne pas se réduire à une limitation qui avait peut-être un sens quand l'Europe croyait faire seule l'Histoire. Désormais, selon un mot d'Hubert Védrine, nous avons perdu le monopole de sa conduite qui est partagée avec de nouvelles puissances. En dépit de la montée de l'indianisme, qui concerne surtout les pays andins dont le rôle sur la scène mondiale est encore limité, l'Amérique reste profondément marquée par le legs européen. C'est le cas de la puissance majeure des États-Unis, c'est aussi celui du Brésil, même si l'ouverture sur le Pacifique des premiers et l'héritage africain du second marquent leur civilisation, et même si l'originalité de leur *melting pot* en fait des mondes peut-être encore plus nouveaux que d'autres. S'il est vraisemblable qu'au cours du siècle qui vient le legs des grandes civilisations amérindiennes et africaines aura plus de prégnance et de nécessité pour la compréhension du monde, c'est la connaissance des civilisations d'Asie qui paraît aujourd'hui la plus urgente pour la compréhension des débuts du XXI^e siècle.

C'est la raison pour laquelle la Chine et l'Inde ont une place particulière dans cet ouvrage. Henri Eckert s'en explique dans la question *Que nous disent l'Inde et la Chine antiques ?* Ces puissances sont largement héritières de leur lointain passé et contribuent puissamment à façonner le monde. Deux éclairages sont proposés, sur la Chine des Han et l'Inde Gupta, non sans qu'une réflexion historiographique plus générale les accompagne.

Car le trait particulier de la réflexion des deux auteurs est de confronter les représentations et les savoirs à l'historiographie. Sur Homère comme sur la Bible, sur la fondation de Rome comme sur l'Égypte, sur la découverte de la Mésopotamie comme sur l'originalité de l'Inde, ce recours à l'histoire de l'histoire, celle qui a été écrite par des hommes pour l'essentiel occidentaux dans les contextes politiques et intellectuels successifs qu'ils ont connus, introduit une salutaire distance et ouvre l'esprit à la dialectique de l'autre et du semblable, à une appréhension fructueuse tant de l'altérité que de la commune appartenance à l'histoire humaine.

Jacques LIMOUZIN

Quelle est la valeur historique de l'*Illiade* et de l'*Odyssée*?

L'*Illiade* et l'*Odyssée*, reconnues comme deux œuvres majeures dès l'Antiquité, ont été composées dans des conditions qui restent difficiles à déterminer. On ignore même qui en est l'auteur. Ce sont avant tout des récits de guerre et d'aventure, voire d'amour, mais elles peuvent aider l'historien à mieux comprendre les mondes grecs des âges que les historiens appellent mycéniens*, puis obscurs* et archaïques.

Que sont l'*Illiade* et l'*Odyssée*?

Il s'agit de deux épopées* relatives à la guerre de Troie (que la tradition situe environ entre 1300 et 1184) et à ses suites immédiates. L'*Illiade* est un vaste poème de quelque 16 000 vers. Il tire son nom d'Illion, autre manière de désigner Troie. Consacré aux dernières semaines de la guerre, il met en scène des héros comme le Grec Achille ou le Troyen Hector. Quant à l'*Odyssée* (de *Odusseus*, le nom du héros Ulysse), elle compte plus de 12 000 vers et relate son long retour vers Ithaque, après dix ans passés à errer en Méditerranée.

D'autres textes de l'époque archaïque traitent de mêmes thèmes. Ce sont les *Hymnes homériques*, les *Chants cypriens* (consacrés aux origines et aux neuf premières années de la guerre de Troie), la *Petite Illiade* et tout le *Cycle troyen*, mis en forme après Homère et qui raconte l'histoire de ses héros avant la guerre de Troie.

L'*Illiade* et l'*Odyssée* présentent des liens entre elles mais ne forment pas une œuvre unique. L'*Odyssée* apparaît comme la suite et la fin de l'*Illiade*. Les mêmes personnages, Achille, Nestor, Hélène, Ulysse, se retrouvent dans les deux poèmes. Cependant, des différences, voire des oppositions, se dessinent. Le premier poème dépeint l'aristocratie guerrière sur le champ de bataille, prête, comme Achille, à mourir pour la gloire dans un combat singulier. De son côté, l'*Odyssée* présente avec Ulysse un héros nostalgique, désireux de retrouver son *oïkos*, son domaine. Plusieurs groupes sociaux distincts y sont présents (maîtres, esclaves, servantes...). Ils sont déjà plus ou moins organisés sur le plan politique. Cela permet de considérer l'*Odyssée* comme plus récente que l'*Illiade* ou comme étant d'un autre auteur.

Qui en est l'auteur?

La tradition, fondée sur des biographies antiques, attribue les deux poèmes à un nommé Homère dont on ignore le lieu de naissance. Il aurait vécu entre les

x^e et VIII^e siècles. Il aurait rivalisé avec le poète Hésiode, vers 720, dans un concours de composition, et il aurait été le grand éducateur des Grecs, tel Alexandre le Grand qui rêvait d'accomplir des exploits « homériques ».

Les critiques modernes sont cependant très sceptiques et partagés. À partir de la cohérence littéraire des deux épopées, certains pensent qu'elles sont l'œuvre d'un même homme. D'autres, au contraire, jugent les textes trop différents pour être de la même main. Homère n'aurait composé que l'*Illiade*. L'*Odyssée* serait même l'œuvre de plusieurs auteurs, le « Récit du retour d'Ulysse » constituant le cœur de l'épopée. D'autres encore ont cherché à purger les textes de tous les ajouts qui les ont dénaturés au fil des siècles ou bien ont tâché de dégager les sources orales qui ont pu présider à la création authentique que furent ces deux épopées.

Ces investigations posent la question de la composition et de la transmission des textes dans l'histoire ancienne. Furent-ils, à l'origine, des créations orales ou écrites ? Sans doute les deux à la fois, dans un mouvement qu'il est difficile d'établir. Selon une vieille thèse, les épopées n'auraient été rédigées que bien longtemps après leur création par un ou plusieurs aèdes*. Le tyran d'Athènes Pisistrate aurait confié à Onomacrite le soin de transcrire l'œuvre d'Homère, vers 550, pour la faire lire lors des fêtes des grandes Panathénées*. La nature orale de la première composition expliquerait le retour de formules toutes faites, à fonction mnémotechnique, telles que « l'Aurore aux doigts de rose ». Selon une autre thèse, Homère aurait dit ses poèmes, qui auraient été immédiatement consignés par écrit par des secrétaires, en Eubée vers le VIII^e, voire dès le IX^e siècle. On admet aujourd'hui que l'écriture, disparue de la Grèce au XII^e siècle, est réapparue au IX^e ou VIII^e siècle et, justement, dans l'île d'Eubée. Elle serait devenue pratique courante vers 750-650, avec Homère, Hésiode, Archiloque (poète de Paros, inventeur de la poésie élégiaque et lyrique), sans que les Grecs aient pour autant abandonné la tradition orale en faveur de l'écrit. Selon une troisième thèse, la transmission des poèmes homériques a pu être autant orale qu'écrite (à moins de croire qu'Homère n'ait rédigé lui-même ses épopées). Des rhapsodes* ont continué à broder sur la guerre de Troie et le retour d'Ulysse. Bien plus tard, aux III^e et II^e siècles, des savants d'Alexandrie comme Zénodote, Aristophane et Aristarque, ont établi une édition critique de ces épopées, pour les fixer en un texte définitif de 24 chants. Quant à la première édition moderne, elle date de 1488, à Florence.

Les épopées racontent-elles une histoire ou disent-elles l'histoire ?

L'*Illiade* et l'*Odyssée* sont avant tout des créations littéraires, destinées à divertir un public aristocratique qui retrouve dans les chants les valeurs de son monde,

la guerre, loyale ou non, et un certain exotisme à travers le périple* et les rencontres d'Ulysse. Quel public n'aura pas apprécié la rencontre d'Ulysse, sorti des bras et de l'ancre de Calypso, et de la princesse Nausicaa (*Odyssée*, VI) ? Mais l'historien sera toujours méfiant et se gardera de prendre la vaste et longue entreprise homérique pour la véritable guerre de Troie. Et pourtant, ce sont les premiers textes dont nous disposons pour la période de la fin des « âges obscurs » et du début de l'époque archaïque (le VIII^e siècle). Il faut les confronter à d'autres sources (l'archéologie, l'étude des tablettes mycénienes, quelques inscriptions sur vase), pour distinguer ce qui relève de l'affabulation du poète ou de telle ou telle réalité historique.



Masque funéraire mycénien, dit d'Agamemnon, vers 1600 av. J.-C. Or. H. 26 cm. Musée national archéologique d'Athènes.

© Antonio Gravante - Fotolia.com

On voit alors que « le monde homérique » correspond sans doute à un amalgame de différentes périodes. Une longue tradition a voulu voir dans l'*Illiade* la représentation du monde mycénien (de 1600 à 1200). Celui-ci se caractérise par une bureaucratie développée, une première écriture (le linéaire B*), une aristocratie militaire auprès d'un *wanax* (un roi), de très grands palais, à la fois centres politiques, économiques et peut-être religieux. Cette civilisation prend fin vers 1200, de manière progressive, à cause peut-être de séismes plutôt que d'une invasion dorienne*. Or, il est établi aujourd'hui qu'Homère ne dépeint pas

cet univers. Les objets découverts par l'archéologue Heinrich Schliemann (1822-1890), comme le masque mortuaire d'Agamemnon, sont plus anciens que la guerre de Troie. Les manoirs homériques sont bien plus petits que les palais mycénienes ou crétois. Le monde d'Ulysse ne connaît pas du tout la bureaucratie. Homère n'aurait pas décrit le monde mycénien, mais se serait plutôt appuyé sur une tradition, en perpétuant un souvenir plus ou moins sûr et reconstruit.

On a alors imaginé que les épopées peignaient une autre période, celle des « âges obscurs » des XI^e-IX^e siècles. Longtemps mal connus, ces siècles n'ont pas été décadents. Au contraire, les fouilles de Lefkandi, en Eubée, ont révélé la richesse du site et l'on sait que les contacts commerciaux de la Grèce avec l'Asie mineure se sont alors maintenus. Cela autorise à penser que le monde d'Ulysse est au moins en partie celui des X^e et IX^e siècles.

Cette chronologie ne paraît cependant pas rendre compte de tout ce que nous lisons chez Homère. Les épopées ne représenteraient-elles pas, aussi, leur propre époque, à savoir les IX^e et VIII^e siècles ? Ces débuts de la Grèce archaïque ont vu l'émergence de la cité, le passage des royautes aux oligarchies, le développement des cultes héroïques, la multiplication des échanges avec l'Orient, l'ouverture sur l'Occident, la colonisation et la réinvention de l'écriture. Autant d'éléments présents dans les chants de l'*Illiade* et, plus encore, dans l'*Odyssée*. Pour Jean-Claude Poursat, ils plaident en faveur d'une peinture de la Grèce du VIII^e siècle. Barry B. Powell a même rapproché la guerre de Troie homérique de la guerre lélantine qui a opposé les cités de Chalcis et d'Érétrie dans la plaine de Lélante en Eubée, à la fin justement du VIII^e siècle.

Le poète n'en est pas pour autant un historien, et s'il évoque des traits de son époque, comme le combat hoplitique se dessinant déjà, il ne dépeint pas strictement ce monde : il y mêle des éléments anciens (mycéniens), tel le casque en dents de sanglier dit « d'Ulysse ». Aussi est-il plus prudent de considérer les épopées initiales comme la représentation bigarrée de trois époques successives, qui vont de 1200, voire avant, à environ 750-720.



Vase aux guerriers. Céramique mycénienne, vers 1200 av. J.-C.
H. 43 cm. Musée national archéologique d'Athènes.

© ak-g-images

Pour en savoir plus

- Jean-Claude POURSAT, *La Grèce préclassique des origines à la fin du VI^e siècle*, Paris, Points, Seuil, 1995.
- Suzanne SAÏD, *Homère et l'Odyssée*, Paris, Belin, 1998.
- Pierre CARLIER, *Homère*, Paris, Fayard, 1999.
- Pierre VIDAL-NAQUET, *Le monde d'Homère*, Paris, Perrin, 2000.
- Mario CAMERINI, *Ulysse*, film avec Kirk Douglas, 1955.
- Francis Ford COPPOLA, *L'Odyssée*, téléfilm avec Isabella Rossellini, 1997.
- Wolfgang PETERSEN, *Troy (Troie)*, film avec Brad Pitt, 2004.

Qu'est-ce qu'un citoyen romain ?

En bref...

L'évolution politique de la République à l'Empire et la multiplicité des conditions de citoyen font qu'il est difficile de définir le *civis Romanus*, le citoyen romain. C'est un faisceau de droits et d'obligations qui permet de distinguer le citoyen dans la société romaine, tant à Rome que dans les provinces, et de prendre la mesure de l'inégalité de statuts et de conditions.

Qui est citoyen ?

Dans l'histoire de la civilisation romaine, les statuts civiques ont été divers. De plus, la citoyenneté n'a pas eu la même importance sous la République et sous l'Empire. On peut néanmoins considérer que le *civis Romanus* se distingue par des droits et des devoirs spécifiques, différents des autres habitants de l'empire. C'est aussi un statut auquel on accède diversement et que l'on peut perdre à tout moment pour faute, par exemple si l'on refuse de se faire recenser ou de servir dans l'armée.

On peut d'abord définir négativement la citoyenneté en notant toutes les catégories exclues : les étrangers, selon un critère qui évolue durant l'Empire, les individus soumis par les armes et les esclaves. Les esclaves affranchis* par décision de leur maître, ou d'une autre manière, deviennent libres, mais n'accèdent pas aux droits politiques du citoyen. On peut aussi habiter Rome ou l'Empire sans appartenir au corps civique. Quant aux femmes, elles peuvent être dites « citoyennes » en tant qu'appartenant à la cité romaine. Mais elles sont privées des droits politiques, réservés aux hommes.

Passés les premiers temps de l'histoire romaine, un citoyen romain n'est pas forcément un citoyen de l'*Urbs*, de la ville même de Rome. On peut ainsi résider à Lyon, en Asie ou en Afrique romaine et être néanmoins citoyen romain.

De façon positive, un citoyen romain se caractérise par sa naissance. Il est fils de citoyens ou d'affranchis et issu d'un mariage légitime. Il doit être inscrit sur les registres du cens (une sorte d'état civil avant la lettre) et sur les listes des tribus* qui sont révisées par les censeurs* chaque « lustre », soit tous les cinq ans.

Sur le plan ethnique, les citoyens de la République étaient originellement des Latins, des Campaniens et des Étrusques, avant que la citoyenneté ne soit d'abord accordée à tous les Italiens vivant au sud du Pô. Puis, peu à peu, les élites des pays conquis accédèrent à la citoyenneté, qui fut étendue à tous les hommes libres vivant dans les provinces romaines en 212 ap. J.-C. ►Q18]

Quels sont les droits privés et privilèges des citoyens ?

Le statut de citoyen est très enviable. Il donne des privilèges comme l'accès aux distributions de céréales, avantage partagé, il est vrai, avec les affranchis à la fin de la République. Il confère aussi des droits, publics et privés.

Le citoyen porte les *tria nomina*, les « trois noms » que sont le prénom, le patronyme, ou gentilice, et le surnom. C'est d'ailleurs par ce dernier qu'il est le plus souvent désigné : nous connaissons Marcus Tullius par son surnom Cicero (« pois chiche »). De Lucius Annaeus Seneca nous ne retenons le plus souvent que Sénèque. À ces trois noms s'ajoute celui de la tribu* d'appartenance. De plus, seul le citoyen a le droit du *conubium*, c'est-à-dire de mariage avec une Romaine. Par cela, il dispose de tous les droits liés au mariage romain, tels que la reconnaissance de parenté et la succession. Il jouit aussi du *commercium* (droit de commercer), d'intenter des procès et de plaider en justice, ainsi que de rédiger un testament. Les citoyens sont aussi privilégiés par la fiscalité, car l'impôt pesant sur eux a été suspendu en 167 av. J.-C. Ils sont les seuls à pouvoir intégrer la légion romaine, les non-citoyens servant dans des troupes auxiliaires. La tenue vestimentaire peut signaler le citoyen, seul habilité à porter la toge. À Rome, on distingue la toge ordinaire et la « toge prétexte ». Réservée aux enfants de familles patriciennes et aux magistrats, cette dernière est ornée d'une bande de pourpre, étroite et dite *angusticlave* pour les chevaliers, large et appelée *laticlave* pour les sénateurs. La toge peut enfin être *picta*, c'est-à-dire brodée de pourpre et d'or, portée par les généraux lors de la cérémonie du triomphe*. Le l'usage de la toge a longtemps servi à distinguer les Gaulois romanisés, peuplant la *Gallia Togata* (la Gaule cisalpine, dite en toge), des autres, ceux de la Gaule « en braies* ». Et il n'est pas étonnant que, plus tard, des opposants à la culture païenne romaine, comme Tertullien*, aient revendiqué le port du *pallium*, le manteau court du philosophe contre celui de la toge.

Pourvus de tous ces droits, les citoyens romains avaient conscience d'appartenir à un groupe privilégié et leur solidarité pouvait s'exprimer lorsque l'un d'eux était menacé, comme l'indique Cicéron dans l'un de ses plaidoyers.

« Si je devais défendre un homme de très basse extraction, à la vie sans brio, sans réputation qui puisse le recommander, je vous supplierais, vous citoyens, face à un citoyen, au nom de l'humanité et de la miséricorde qui sont les nôtres à tous, [...] de ne pas livrer à des témoins inconnus [...] un citoyen. »

Cicéron, *Pour L. Flaccus*, 11.

Le citoyen et la politique ?

C'est le droit politique qui définit le mieux le citoyen. Membre du *populus* (peuple politique), lui seul possède le droit de voter et d'être élu à une magistrature romaine. Toutefois, si les droits politiques sont ainsi tout à fait discriminants sous la République, puisqu'ils permettent aux citoyens de se démarquer des autres



Vote aux *comices**. Un électeur avance sur une passerelle où il reçoit ses tablettes de vote, puis dépose celle de son choix dans l'urne. Pièce d'argent du II^e siècle av. J.-C. © BnF.

individus, ils le sont beaucoup moins sous l'Empire, lorsque les élections sont confisquées au peuple et que l'empereur fait la loi. On peut aussi s'interroger sur la nature de l'engagement politique du citoyen romain. Philippe Gauthier, en 1981, a bien montré comment celui-ci se distinguait du citoyen grec classique qui, à Athènes par exemple, participait à la vie de la cité, délibérait et votait librement en son nom, dans le cadre d'une démocratie directe. À Rome, il s'agissait plus d'être intégré au corps civique et d'affirmer son appartenance à un groupe que de participer à la vie politique. C'est ainsi au sein de *centuries** et de *tribus* – par lesquelles il était d'abord agrégé à la cité – que le citoyen romain exprimait son suffrage, quand il le faisait.

Les citoyens sont-ils égaux ?

On aurait tort de plaquer des schémas modernes, marqués par le concept d'égalité des citoyens, sur la réalité politique romaine. La « république », *res publica*, romaine, n'a jamais été une démocratie. Elle était fondée à la fois sur une égalité devant la loi et sur une inégalité s'exprimant dans les faits. Le régime politique reposait sur le principe d'une égalité géométrique, non pas arithmétique. La première veut que les plus méritants aient plus de droits (en Grèce, Isocrate et Aristote avaient débattu de cette question, estimant que celui qui vaut plus mérite plus), la seconde, l'égalité arithmétique, considère que tous les citoyens doivent jouir des mêmes droits et privilèges, quelle que soit leur valeur. À Rome, les groupes civiques qui payaient le plus lourd tribut en biens et en personnes exerçaient davantage de responsabilités politiques. Un critère de fortune discriminait donc les citoyens, donnant aux plus riches d'entre eux l'accès aux magistratures supérieures et la prévalence dans les élections, au moins jusqu'à la fin de la République. En effet, les *centuries* des citoyens les plus aisés (chevaliers et première classe) votaient en premier. Le scrutin cessait dès l'obtention d'une majorité, ce qui privait les plus modestes de l'occasion même de donner leurs suffrages. On leur reconnaissait ainsi moins de légitimité que les autres à s'exprimer sur des questions majeures. À partir du II^e siècle ap. J.-C., la ségrégation codifiée et officielle, entre *honestiores* et *humiliores*, a confirmé le côté inégalitaire de la société civique. Les *honestiores* (surtout les sénateurs, les notables politiques locaux et les vétérans) jouissaient de privilèges et d'immunités,

notamment en matière judiciaire. Tous les autres citoyens appartenait au groupe des « plus humbles », les *humiliores*.

Loin de se réduire à une seule définition, la citoyenneté romaine supportait une multitude de conditions. Juristes dans l'âme, les Romains ont inventé une panoplie de statuts d'hommes libres. Sans prétendre inventorier ici tous les cas et leur évolution, on peut citer plusieurs degrés de citoyenneté. Au sommet, nous trouvons, dans l'*Urbs*, en Italie romaine, ou dans les colonies romaines et honoraires*, le Romain qui jouit de la *civitas Romana optimo jure*, de la citoyenneté complète. Vient ensuite le citoyen de droit réduit (*minore jure*), tel que le Latin qui a accédé à la citoyenneté sans en avoir tous les droits. Ainsi, il ne peut voter ni être élu magistrat. Le droit latin était réservé à l'origine aux habitants du Latium. Il fut ensuite élargi à certaines catégories de provinciaux, vivant dans des colonies latines ou dans des *municipes** latins. Ce droit latin, considéré comme une étape, à mi-chemin entre le statut de pérégrin* et celui de citoyen complet, n'était d'ailleurs pas lui-même homogène. Au-dessus du statut latin de base, avec *conubium*, *commercium* et un droit de vote partiel reconnu à Rome seulement, s'ajoute le droit latin majeur des décurions*, à partir d'Hadrien. Moins avantageux, le droit des Latins Juniens concernait les affranchis sans patron, tenus à l'écart de la vie politique et civique, sauf s'ils rachetaient leur conduite passée.

D'autres éléments enfin distinguaient les citoyens entre eux, tels que le lieu de résidence ou encore l'inscription dans une tribu urbaine ou rustique. Pendant longtemps, il fallut être domicilié à Rome même ou bien avoir les moyens de s'y rendre pour pouvoir voter.

Pour définir la citoyenneté romaine il faut donc abandonner nos critères modernes et reconnaître plusieurs catégories de citoyens. Il faut surtout prendre en compte la manière dont, au-delà du statut juridique, le citoyen était regardé, considéré et envié ou non, au cours des siècles de l'histoire de Rome. Hervé Inglebert estime que : « si la définition du contenu juridique de la citoyenneté romaine est restée relativement stable au cours des siècles de l'Empire, avec des droits et des devoirs privés et publics, en revanche, ses fondements idéologiques ont varié, de même que sa signification pour les populations ».

Pour en savoir plus

- Patrick LE ROUX, *Le Haut-Empire en Occident, d'Auguste aux Sévères*, Paris, Points, Seuil, 1998.
- Claude NICOLET, Jean-Marie BERTRAND et Daniel NONY, *Citoyen dans l'Antiquité*, La Documentation française, Documentation photographique 8001, 1998.

Comment est née la civilisation en Mésopotamie ?

En bref...

À la fin du III^e millénaire, les habitants des cités de Mésopotamie ont pris conscience de ce qui les sépare des peuples voisins : des formes élaborées de vie sociale s'appuyant sur les villes, la maîtrise d'un certain nombre de techniques comme l'irrigation et l'écriture, le développement d'un riche imaginaire qui subsiste bien au-delà de l'effondrement politique de leur civilisation.

« Ils vivent hors des espaces domestiqués ; ils ont l'intelligence canine et la physionomie simiesque ; leurs langues sont des balbutiements confus ; ils ignorent l'agriculture, les aliments cuits, les boissons fermentées et les manières de table ; ils ignorent les maisons et les villes ; ils ignorent les sépultures ; ils sont dépourvus d'inhibition, ignorent les interdits et n'ont pas de parole ; ils ne manifestent nul respect envers les dieux. »

Jean-Jacques Glassner, *La Mésopotamie*, pp. 93-95

À partir de la *Malédiction d'Agadé*, un hymne célébrant la grandeur et la chute d'Akkad (ou Agadé), Jean-Jacques Glassner résume une figure méprisée de l'étranger non civilisé qui s'élabore dès la fin du III^e millénaire.

La notion de civilisation, dans ses deux acceptions de communauté de valeurs et de progrès des mœurs policées, n'est donc pas une invention du seul Occident, servant à justifier sa domination sur un reste du

monde jugé inférieur. Dans la Mésopotamie du III^e millénaire av. J.-C., elle traduit la conscience de plus en plus nette d'une rupture entre les modes de vie et la conception du monde portés par les cités des deux fleuves et les autres groupes humains qui les entourent. Cette rupture se manifeste dans le rapport à la nature, domestiquée par l'agriculture, dans la place tenue par la ville et les codes sociaux qu'elle suppose, ainsi que dans la prépondérance d'une religion organisée.

La naissance de la civilisation en Mésopotamie : un don du croissant fertile ?

À l'image de l'expression qu'emploie Hérodote à propos de l'Égypte (► Q32, 33, et 34), et dans la lignée d'un certain déterminisme qui plaçait au premier plan les conditions offertes par le milieu naturel, on a voulu voir dans la naissance de la civilisation en Mésopotamie le résultat d'heureuses dispositions géographiques. Cette interprétation pouvait s'appuyer aussi sur une comparaison avec l'époque actuelle : en raison du recul de la mer (causé notamment par l'alluvionnement), des changements de lit de l'Euphrate et du Tigre, et peut-être aussi d'une salinisation liée à l'irrigation, les sites mésopotamiens se retrouvent aujourd'hui au milieu de déserts qui semblent justifier à eux seuls l'oubli dans lequel tombèrent des cités portuaires comme Ur ou fluviales comme la plupart

des autres. On a pu mettre également en avant le fait que la région du croissant fertile, disposée en arc de cercle depuis la côte de la Méditerranée orientale jusqu'au Golfe persique, était bordée des montagnes d'Anatolie où le blé sauvage pousse à l'état naturel. L'existence de cette plante – ou de l'épeautre sur les bords des fleuves – aurait ainsi encouragé le développement de l'agriculture.

À cette manière de voir, archéologues et botanistes ont apporté quelques nuances. En montrant tout d'abord que les rendements des céréales domestiquées étaient bien plus faibles que ceux des blés sauvages d'Anatolie. La culture du blé en Mésopotamie, loin de s'expliquer par des conditions naturelles favorables, résulterait en fait de la tentative d'adapter sur place une plante qui demandait moins d'efforts ailleurs. Avec une charge de travail augmentée et des rendements plus faibles, l'agriculture n'aurait pas non plus représenté un progrès immédiatement perceptible, mais une nécessité pour des populations devenues excédentaires dans les régions les plus propices à la chasse et à la cueillette. Par ailleurs, les conditions climatiques ayant semble-t-il peu changé dans la région lors des derniers millénaires, le déficit hydrique était déjà une menace permanente. C'est aussi la domestication des animaux sauvages, tels que chèvres ou moutons qui étaient rassemblés en grands troupeaux, qui favorisa la sédentarité des éleveurs. Ce n'est qu'au terme de plusieurs millénaires de lente évolution que ce système économique put soutenir l'existence de villes qui allaient devenir le berceau de la civilisation.

« Les civilisations sont des continuités » (Fernand Braudel)

Selon Georges Roux, dans la première moitié du VIII^e millénaire av. J.-C., la Mésopotamie fait un peu figure de région attardée par rapport aux régions qui l'entourent, où la révolution néolithique a déjà commencé. À l'Ouest, on cultive déjà le blé domestiqué sur le Jourdain. À l'Est, on invente la poterie en Iran. Au Nord-est, en Turquie, on martèle déjà le cuivre natif pour en faire des épingles et des perles. Mais gardons-nous de l'idée qui voudrait que la civilisation de Mésopotamie naisse d'harmonieux emprunts à ses voisins. D'une part, la céramique y apparaît bien tardivement, dans les années 5800 av. J.-C., avec la culture de Hassuna (du nom du premier site fouillé contenant ce type de poterie), ce qui montre la lenteur des transferts. D'autre part, l'un des villages de cette période, situé dans le Nord de l'Irak, est fortifié par un mur de pierre avec des tours, ce qui montre que les relations entre groupes humains ne sont pas forcément marquées par une collaboration pacifique.

Quoi qu'il en soit, c'est au cours du VI^e millénaire que se mettent en place des éléments décisifs pour l'évolution ultérieure. L'usage de la brique crue se généralise pour la construction d'habitations souvent rectangulaires, qui se substituent

dans les villages aux huttes rondes des périodes antérieures. On voit aussi apparaître les premiers sanctuaires, tandis qu'un tempérament artistique s'affirme. La céramique est décorée de motifs géométriques, animaliers ou anthropomorphes, et les murs des sanctuaires sont parfois peints. La culture de Samarra, en Mésopotamie centrale, plante le blé, l'avoine, l'orge et le lin, et utilise les eaux de crue du Tigre pour irriguer ses champs. Elle produit de nombreuses figurines de terre cuite ou d'albâtre, dans un style qui se situe dans la continuité de la culture de Hassuna, et semble parfois annoncer des techniques sumériennes plus tardives, notamment par les yeux de certaines statuettes, largement ouverts, incrustés de nacre et surmontés d'épais sourcils de bitume. Toutefois l'hypothèse d'une continuité entre ces cultures et les Sumériens historiques est débattue. En effet, la troisième culture de la protohistoire mésopotamienne, dite de Hallaf, semble nettement exogène et témoignerait d'une lente et pacifique infiltration d'autres groupes humains dans des espaces vraisemblablement encore peu peuplés, sans doute à partir de l'Anatolie. Vers -4500, dans le nord de la Mésopotamie, on constate l'abandon de certains sites (dont Tell Hallaf), et parfois leur incendie. La poterie caractéristique de Hallaf est partout remplacée par une autre, en provenance du sud de la Mésopotamie, alors que, jusqu'à cette date, les principaux sites et la plupart des techniques et des influences provenaient du nord de la région.

La quatrième grande période du chalcolithique* mésopotamien doit son nom à El Ubaid, un petit tell* à proximité d'Ur. Mais c'est la ville d'Eridu toute proche qui apporta la plus importante contribution à la compréhension des évolutions d'où sortira la civilisation sumérienne. Les fouilles entreprises sous la *ziggourat** construite à la fin du III^e millénaire, mirent en évidence dix-neuf niveaux d'occupation superposés, remontant jusqu'à la fin du VI^e millénaire et témoignant d'une continuité culturelle dans le temps long. Dix-sept temples superposés, situés directement sous la *ziggourat*, témoignent aussi de la constante vocation religieuse du site, confirmée en cela par la tradition sumérienne. Eridu passait pour être la plus ancienne cité construite « après le déluge », et pour la résidence du grand dieu Enki, seigneur des eaux et des techniques. L'existence même d'un lieu de culte collectif montre les progrès de l'organisation sociale et la spécialisation de certaines fonctions.

Malgré quelques différences de style entre le nord et le sud de la Mésopotamie, on assiste à l'orée du IV^e millénaire à une homogénéité croissante dans les objets et les modes de vie. La ville d'Uruk, qui a bénéficié du même soin qu'Eridu, donne son nom à une nouvelle période qui s'ouvre vers -3750, et a été qualifiée de « révolution urbaine ». C'est alors que se mettent en place la plupart des éléments de la civilisation sumérienne, qui tend à se répandre dans toute la

Mésopotamie. L'agriculture bénéficie de l'invention de l'araire et de la roue. Les potiers utilisent le tour, on apprend à travailler les métaux comme le bronze, l'or et l'argent. Les temples deviennent monumentaux, et autour d'eux se concentre une population qui est issue des campagnes. La taille des hameaux augmente, passant de moins de trois hectares à près de cent, certains bourgs se regroupent tandis que des villages se transforment en véritables villes où se développe le commerce et où naît un pouvoir étatique.

Dans ce contexte de développement des activités économiques et de complexification de la vie sociale, la première forme d'écriture est employée aux alentours de -3300. Cette invention fait entrer la Mésopotamie dans l'histoire, puisque par définition, l'histoire traite du passé à partir du moment où existent les sources écrites. Mais elle n'est pas aussi abrupte que la distinction conventionnelle d'avec la préhistoire pourrait le laisser croire. Pour que la contribution de l'écrit devienne vraiment significative dans la connaissance des sociétés, il faut attendre que sa place s'affirme comme instrument de pouvoir et d'expression culturelle. La plus vieille inscription royale connue, concernant Mébaragesi, roi de Kish, date du XXVIII^e siècle av. J.-C., donc du début du III^e millénaire. On entre alors dans la période dite dynastique archaïque. Les cultures révélées par l'archéologie peuvent désormais s'incarner dans des peuples, des états, des dirigeants dont les noms sont connus par des témoignages écrits.



© Tila 2006

La ziggurat d'Ur, restaurée. Construction de la fin du III^e millénaire.

Pour en savoir plus

- Georges ROUX, *La Mésopotamie*, Points Seuil Histoire, édition revue et augmentée, 1995.
- Pascal BUTTERLIN, *Les temps proto-urbains de Mésopotamie. Contacts et acculturation à l'époque d'Uruk au Moyen-Orient*. Paris, CNRS éditions, 2003.

Que disent l'Inde et la Chine antiques ?

En bref...

Étudier l'Inde ou la Chine antiques est l'occasion de dépasser les préjugés induits par une connaissance superficielle et de se poser les questions fondamentales de l'épistémologie de l'histoire : à quoi sert la connaissance historique ? Quel modèle de rapport à l'autre véhicule-t-elle ? Veiller à l'historicité des savoirs permet d'éviter deux écueils opposés : nier l'altérité en la ramenant au semblable versus ériger l'altérité en obstacle à la compréhension.

L'histoire ancienne des nouvelles puissances

La connaissance de l'histoire de l'Inde et de la Chine est rendue aujourd'hui indispensable compte tenu du rôle croissant que ces pays sont appelés à jouer dans le monde actuel. Mais pourquoi s'intéresser au passé de ces pays, plutôt qu'à leur présent ? Il s'agit incontestablement de les placer dans la longue durée. Ces puissances d'aujourd'hui ont été des puissances autrefois. Leur force s'appuie sur des traditions de culture et d'éducation anciennes. Découvrir ces traditions et ces traits de civilisation permet d'opérer un décentrement qui évite de propager l'idée implicite que l'Europe serait seule dépositaire de la civilisation. L'étude de l'histoire antique de l'Inde ou de la Chine, appuyée sur l'archéologie, fait prendre conscience de la richesse et de la valeur d'héritages différents tant sur le plan de la philosophie (Confucius), de la littérature (*Mahâbhârata**) que des inventions techniques, voire scientifiques. On comprend ainsi que le reste du monde présente un intérêt en lui-même et on construit ainsi le respect des autres cultures et de leurs membres.

Les clichés atemporels sont en effet nombreux à faire obstacle à une véritable connaissance. Ainsi les Chinois seraient « naturellement » ingénieux et laborieux, les Indiens « naturellement » artistes et philosophes. La continuité dans la civilisation pourrait passer pour de l'immobilisme, ou pour de la nécessité qui, par exemple, ferait du confucianisme le destin inévitable et immuable de la Chine, et non un choix, constamment remis en cause et réinterprété. L'historicisation de la connaissance permet ainsi de dépasser ces clichés.

Pour autant, les continuités séculaires ne sont pas à oublier et ne doivent pas conduire à ramener toute la connaissance de longues civilisations aux images d'une seule époque. Il faut aussi éviter de percevoir ces mondes comme des isolats et savoir en relier l'étude à d'autres plus familiers, ainsi les Han à l'empire romain, et pourquoi pas, les deux Chandragupta à Constantin et Théodose.

Comment s'incrivent l'Inde et la Chine dans une histoire commune du monde ?

Une approche plus ambitieuse d'un point de vue historiographique tendrait à intégrer l'Inde ou la Chine dans une histoire globale du monde. La notion de globalisation, pertinente pour le monde contemporain, a vu son champ d'application s'étendre dans un passé de plus en plus lointain, selon différentes directions. L'histoire dite globale étudie un phénomène unique dans sa dimension mondiale : en langue française, l'ouvrage pionnier en ce domaine est l'étude des traites négrières d'Olivier Pétré-Grenouilleau. L'histoire dite connectée s'intéresse plus aux contacts, échanges, interactions, qui font que le fonctionnement du monde puisse être envisagé comme un système. Cette *world history*, très en faveur dans le monde anglo-saxon, identifie des synchronismes (par exemple, la vague révolutionnaire de 1848, qui entre en résonance avec des événements similaire en Asie ou aux Amériques) et s'interroge sur les circulations qui les rendent possibles.

Dans cette optique, on n'étudie plus des civilisations au seul prisme de leur développement endogène, puisque les facteurs internes ne jouent que dans le cadre plus global de dynamiques mondiales. Une telle approche n'est pas entièrement neuve : le flux et le reflux des peuples de la steppe ont été reliés depuis longtemps aux mouvements alternés d'expansion et de retrait de l'Occident et de l'Orient. C'est l'étude des routes de la soie qui tire tout son sens de cette perspective globale, en faisant d'elles non seulement le balancier de l'histoire, mais aussi un lieu où circulent, s'élaborent et se modifient des représentations du monde. Connaître l'histoire de l'Inde ou de la Chine ne revient pas alors à faire simplement découvrir l'altérité, cela revient à faire découvrir la difficulté du rapport à l'autre. On pourrait prendre comme exemple la connaissance indirecte qu'eurent les Romains et les Han de leurs empires respectifs, ou la conversion des Chinois à un bouddhisme* bien différent de ce qu'il était en Inde au temps des Gupta. On peut enfin relier cette connaissance du passé au projet chinois très contemporain de réanimation de la route de la soie (2011), en concurrence de la route maritime sud ouverte par les grandes découvertes européenne et de la route maritime nord que la Russie entend désormais promouvoir à la faveur du réchauffement climatique.

Réduire l'autre au semblable, ou postuler l'altérité radicale ?

Dans une vision simpliste de l'histoire, la Chine nous présente une civilisation bien différente de l'Occident, mais dont le cadre de compréhension peut être semblable : un empire, une capitale, une administration, des armées, des mécanismes économiques et une vie sociale bien renseignés, un rapport au monde

fondé sur une certaine rationalité et sur le règne de la loi. La Chine pourrait alors être réduite à une sorte de pendant exotique de la civilisation occidentale : ce que les Romains font en Occident, les Chinois le font à leur manière en Orient. Ce serait faire l'économie d'une altérité dont la propre conception du monde, notamment en matière de philosophie et de religion interroge la nôtre.

« Pour le devoir, pour les affaires, pour le plaisir et pour le salut, tout ce que l'on trouve dans ce récit existe aussi ailleurs. Tout ce que l'on n'y trouve pas n'existe pas. »

Mahābhārata, XVIII, 2, 38

Au contraire, tout devient étrange et flou en Inde, pour un regard occidental. On est alors tenté, soit d'expliquer l'Inde selon les schémas classiques, en ne se référant qu'aux notions occidentales (royaume, frontières) et en

évacuant toutes les incertitudes sur les dates, les lieux, les personnes, les écrits, soit de s'en tenir à de vagues généralités sur l'art ou la religion. Plus ambitieux serait d'expliquer le rapport au monde d'une civilisation qui ne s'appuie pas sur la nomenclature de son passé comme paradigme structurant. On en vient alors à déconstruire des formules toutes faites, comme celle qui voudrait qu'« un peuple ignorant de son passé n'a pas d'avenir », etc.

En n'exaltant pas les sages, on empêche le peuple de se disputer. En ne prisant pas les biens d'une acquisition difficile, on empêche le peuple de se livrer au vol. En ne regardant points les objets propres à exciter des désirs, on empêche que le cœur du peuple ne se trouble. C'est pourquoi, lorsque le saint homme gouverne, il vide son cœur, il remplit son ventre, il affaiblit sa volonté, et il fortifie ses os. Il s'étudie constamment à rendre le peuple ignorant et exempt de désirs. Il fait en sorte que ceux qui ont du savoir n'osent pas agir. Il pratique le non-agir, et alors, il n'y a rien qui ne soit bien gouverné.

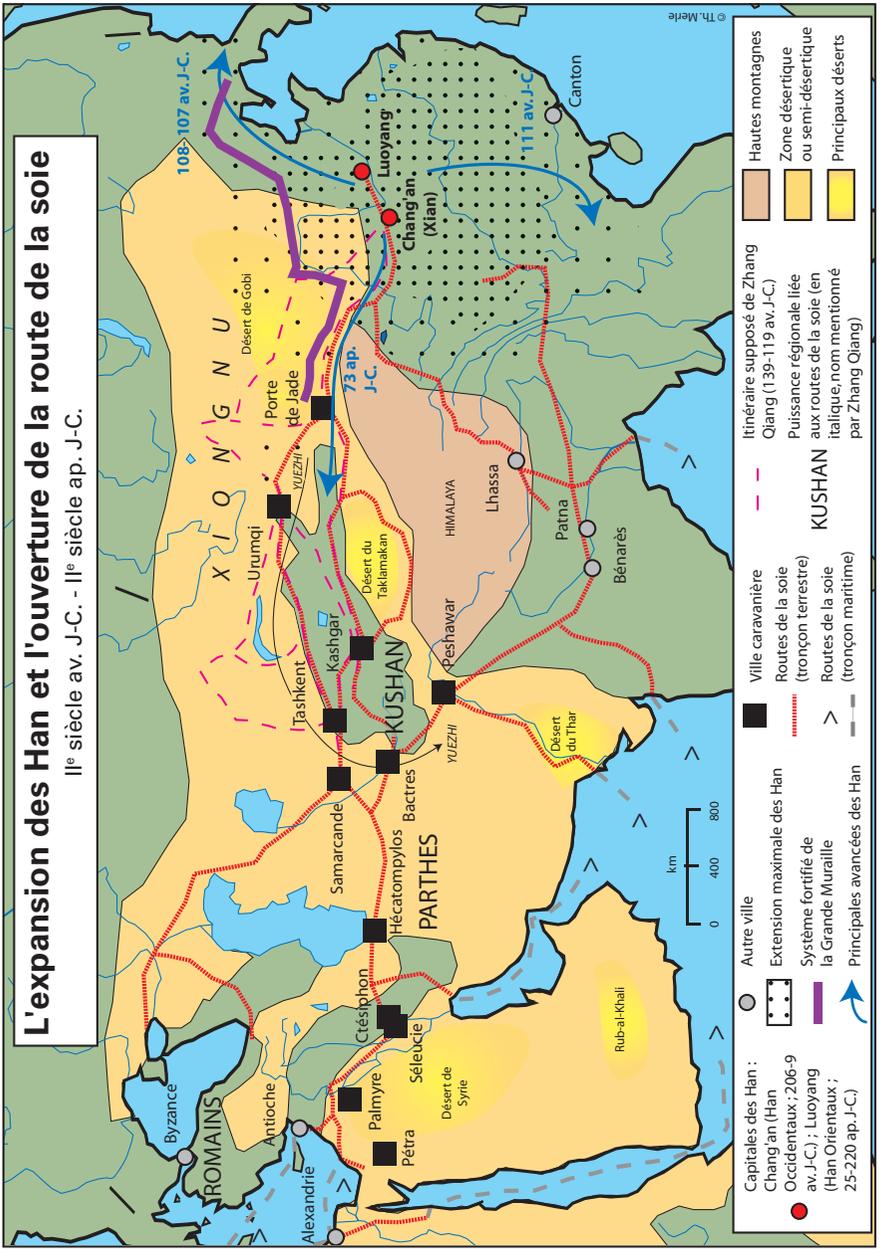
Laozi (Lao-Tseu), *Tao te King*, trad. Stanislas Julien, © Mille et une nuits, 1996.

Ashtāvakra dit :
Quatre sont les stades de la vie du brâhmane
Quatre prêtres ensemble portent ce sacrifice
Quatre sont les points cardinaux, quatre les castes,
Les vaches sont toujours dites avoir quatre pattes.

Mahābhārata, III, 134, 10.

L'expansion des Han et l'ouverture de la route de la soie

II^e siècle av. J.-C. - II^e siècle ap. J.-C.



	Capitales des Han : Chang'an (Han Occidentaux ; 206-9 av. J.-C.) ; Luoyang (Han Orientaux ; 25-220 ap. J.-C.)
	Extension maximale des Han
	Autre ville
	Système fortifié de la Grande Muraille
	Principales avancées des Han
	Ville caravanère
	Routes de la soie (tronçon terrestre)
	Routes de la soie (tronçon maritime)
	Itinéraire supposé de Zhang Qiang (139-119 av. J.-C.)
	Hautes montagnes
	Zone désertique ou semi-désertique
	Principaux déserts

KUSHAN
Puissance régionale liée aux routes de la soie (en italique, nom mentionné par Zhang Qiang)

Lexique

Abside : espace en demi-cercle, situé au-delà du chœur à l'extrémité d'une ou des nef(s) d'une église ou d'un autre type de bâtiment.

Ad vitam aeternam : à vie, pour toujours, irrévocable.

Aède : Dans la Grèce archaïque, poète, chanteur et compositeur.

Affranchis : Anciens esclaves, libérés par un acte volontaire de leur maître, ce qui leur confère un statut juridique d'homme libre sans les dégager pleinement d'un devoir de déférence et d'assistance envers leur ancien maître dont ils entrent dans la clientèle. De cette position ambiguë qui garantit leur fidélité, les affranchis de certains empereurs ont pu tirer l'occasion de grandes carrières. Leurs descendants accèdent à une liberté complète.

Agglutinantes (langues) : sous-groupe des langues flexionnelles (changement de forme –flexion– des mots selon leur rapport grammatical aux autres membres de phrase) qui associent (agglutinent) des éléments de base (morphèmes) notionnels pour former leurs mots.

Alcméonide : membre de l'une des familles les plus prestigieuses d'Athènes. Périclès était un Alcméonide par sa mère.

Allogènes : peuples venus d'ailleurs, non autochtones.

Antonins : troisième dynastie impériale romaine, qui gouverne au II^e siècle, entre 96 et 192 ap. J.-C., période sereine dite de la « paix romaine ».

Apologétique (tradition) : ensemble des écrits chrétiens des II^e – IV^e siècles, destinés à défendre la foi chrétienne contre les critiques de ses adversaires.

Apothéose : rite qui consacre la divinisation d'un homme. À Rome, l'apothéose d'un empereur alors admis parmi les dieux, lui confère le rang de *divus* (divin) et non *deus* (dieu). Le *divus* reçoit un culte (temple, prêtres) dont la dimension est surtout politique (marque de loyauté).

Archaïque : période de l'histoire grecque, qui va de la fin du IX^e siècle à la fin du VI^e siècle av. J.-C.

Argonautes : dans la mythologie grecque, compagnons de Jason, partis avec lui à la recherche de la Toison d'Or.

Arianisme : doctrine, puis hérésie, religieuse d'Arius (256-336) qui considère que le Père et le Fils ne sont pas semblables. Seul le Père est éternel.

Assyriologues : savants spécialisés dans l'étude de la Mésopotamie ancienne. L'assyriologie porte un nom géographiquement réduit par rapport à son champ réel qui, né à propos de l'Assyrie avec les premières découvertes du XIX^e siècle (Khorsabad, Ninive), s'est étendu à l'ensemble mésopotamien, voire proche-oriental par le biais de l'étude de l'écriture cunéiforme.

Attalides : dynastes d'origine macédonienne régnant sur Pergame et son royaume à l'époque hellénistique. Leur apogée se situe entre 188 et 133. Le dernier d'entre eux lègue son royaume aux Romains.

Auspices : à Rome, présages divins tirés notamment de l'interprétation du vol, du nombre, du chant ou de l'appétit des oiseaux (ornithomancie). Ils étaient observés par les augures et autres magistrats préalablement aux décisions politiques et militaires.

Autochtone : qui vit sur la terre de ses ancêtres.

Autochtonie : qualité de celui qui est né sur la terre de ses ancêtres.

Bouddhisme : courant religieux et/ou philosophique, né de l'enseignement du prince népalais Siddharta Gautama, devenu le Bouddha (« l'Éveillé ») par méditation et ascèse, au VI^e siècle avant J.-C. selon la tradition, et au V^e selon la recherche contemporaine. Le bouddhisme s'est d'abord étendu en Inde (époque Maurya) et dans l'espace himalayen, puis en Asie du Sud-est, en Chine et au Japon. Cette extension est suivie d'un reflux (Inde après le XI^e siècle, Chine à partir du XIV^e siècle, Indonésie à partir du XV^e siècle) lié à la concurrence d'autres religions (hindouisme, islam) ou à l'inquiétude de pouvoirs devant l'influence des monastères (Chine).

Bouleuterion : bâtiment public qui, dans la cité grecque, abrite la *boulè*, ou le Conseil.

Bouleute : membre de la *boulè*, le Conseil qui prépare les lois soumises l'Assemblée (*ecclesia*). À Athènes, il est composé de 500 citoyens.

Braies : pantalon, large et flottant, mais serré aux chevilles.

Calculi : en Mésopotamie, jetons d'argile destinés à des opérations de compte. Ils sont insérés dans une bulle d'argile sur laquelle des encoches gravées au calame (pointe de roseau) indiquent leur nombre. Une thèse aujourd'hui discutée en fait l'origine de l'écriture.

Canon : du grec « la règle ». Désigne l'ensemble des textes authentifiés par une autorité religieuse, et devenus alors « canoniques » pour ceux qui reconnaissent cette autorité. En ce sens le processus de canonisation des textes est inscrit dans l'histoire. Il a pu varier (ex. : le statut du *Pasteur d'Herma*s dans le christianisme) et ne s'est arrêté (définitivement?) qu'à une certaine date (au XVI^e siècle pour le canon protestant). Les textes dits « apocryphes » sont exclus du canon d'une religion (par exemple, les derniers livres de l'Ancien Testament chrétien pour le judaïsme, les « évangiles apocryphes » pour le christianisme). Terme également employé pour désigner une convention artistique (ex : le canon des proportions du corps humain dans la sculpture grecque classique).

Catilina : aristocrate et homme politique, d'abord partisan de Sylla, puis animateur de deux conspirations ou conjurations contre la république, en 66 et 64 av. J.-C. Son action nous est connue essentiellement grâce à Salluste et à Cicéron qui, étant consul, dénonça la seconde dans les *Catilinaires* et fit arrêter et exécuter ses complices.

Cavea : espace formé par l'ensemble des gradins d'un théâtre.

Censeur : haut magistrat romain chargé, entre autres tâches, du recensement de la population et de la purification de la Ville.

Censure : magistrature romaine du censeur.

Centurie : sous la République romaine, une centurie est à la fois une subdivision du peuple politique et un contingent militaire.

Chalcolithique : période de la préhistoire qui voit l'apparition et l'usage métallurgique du cuivre. Elle suit et accompagne la fin du néolithique et précède l'âge du bronze. Son début varie entre le VI^e et le IV^e millénaire (au Proche-Orient) et la fin du III^e (en Europe).

Chlamyde : espèce de casaque militaire, courte et de forme rectangulaire.

Cognomen : surnom. Le troisième des termes qui identifient un citoyen romain : les *tria nomina* (*praenomen*, *nomen*, *cognomen*). Ex. : *Caius Julius Caesar*). Certains *cognomen*, portés par des citoyens illustres, sont réemployés par leurs descendants.

Colonie honoraire : dans l'Empire romain, cités promues colonies sans installation de colons, en récompense de leur fidélité à Rome.

Comices : assemblées de citoyens. Les comices étaient de trois types : curiates (à vocation religieuse essentiellement), centuriates (élection des magistrats supérieurs, vote des lois...) et tributes – ou de la plèbe (élection des magistrats inférieurs et vote des plébiscites).

Cosmopolite : qui accueille des individus ou des citoyens (*politès*) du monde entier (*cosmos*).

Christ : Jésus de Nazareth est dit le Christ par les chrétiens, c'est-à-dire l'Oint du Seigneur. Le verbe *chrizein* en grec signifie *oindre*.

Dekkan ou Deccan : Vaste plateau qui forme une péninsule au sud des vallées du Gange et de l'Indus.

Décursion : ici, au sens de dignitaire, membre d'une assemblée (curie) locale, responsable de la gestion d'une cité, au sein de l'Empire romain.

Deditio : soumission consécutive à une défaite et à une reddition.

Dictateur (dictature) : sous la République romaine, magistrat nommé à titre exceptionnel et pour une durée limitée à six mois, en cas de crise gravissime.

Didon : fondatrice et reine légendaire de Carthage, colonie de Tyr. Dans l'*Énéide* de Virgile, elle accueille Énée et, amoureuse du héros troyen, elle se suicide par le feu à son départ.

Digeste : Dans l'Empire romain puis byzantin, recueil de textes juridiques. Voir le *Digeste de Justinien*, mis en forme au début du VI^e siècle.

Dis : selon une étymologie populaire, viendrait de l'adjectif *dives*, qui signifie riche, tout comme le dieu romain des enfers, Pluton (nom qui viendrait de l'adjectif grec *ploutos*, riche).

Divination : art de lire les signes qui prédisent l'avenir.

Bibliographie

(commentée et répartie par question)

- Q 01**
- Moses FINLEY, *Le monde d’Ulysse*, Paris, Maspéro, 1978. Étude ancienne, mais toujours très utile.
 - Barry POWELL, « Did Homer sing at Lefkandi? », *Electronic Antiquity: Communicating the Classics*, vol. 1, n° 2, juillet 1993, Virginia Tech, Digital Library and archives, <http://scholar.lib.vt.edu/ejournals/EIAnt/V1N2/powell.html>
 - Oswin MURRAY, *La Grèce à l’époque archaïque*, Toulouse, PUM, 1995. À recommander pour l’analyse des aristocraties.
 - François DE POLIGNAC, *La naissance de la cité grecque*, Paris, La Découverte, 1995. Ouvrage fondamental. Public averti.
 - Jean-Claude POURSAT, *La Grèce préclassique des origines à la fin du VI^e siècle*, Paris, Points, Seuil, 1995. Public motivé.
 - Suzanne SAÏD, *Homère et l’Odyssée*, Paris, Belin, 1998. Pour l’aspect littéraire et thématique de l’épopée.
 - Pierre CARLIER, *Homère*, Paris, Fayard, 1999. Accessible.
 - Pierre VIDAL-NAQUET, *Le monde d’Homère*, Paris, Perrin, 2000. Ouvrage clair.
 - Annie SCHNAPP-GOURBEILLON, *Aux origines de la Grèce (XIII^e-VIII^e siècles av. notre ère)*, Paris, Les Belles Lettres, 2002. Synthèse utile.
 - Mario CAMERINI, *Ulysse*, film avec Kirk Douglas, 1955. Genre péplum.
 - Francis Ford COPPOLA, *L’Odyssée*, téléfilm avec Isabella Rossellini dans le rôle d’Athena, 1997.
 - Wolfgang PETERSEN, *Troy (Troie)*, avec Brad Pitt dans le rôle d’Achille, 2004.
- Q 02**
- François CHAMOUX, *Cyrène et la monarchie des Battiades*, Paris, De Boccard, 1953.
 - Roland MARTIN, *L’urbanisme dans la Grèce antique*, Paris, Picard, 1956.
 - Michel GRAS, *La Méditerranée archaïque*, Paris, Armand Colin Cursus, 1995. Ouvrage universitaire, clair et précis.
 - Jean-Paul MOREL, dans *L’Information historique*, 57, 1995, expose clairement la problématique de la colonisation grecque archaïque : 1. Les réseaux commerciaux : y a-t-il eu réelle volonté de créer des routes commerciales ? 2. Rapports Grecs-indigènes (bons rapports ? Guerres ? Mariages mixtes ? Échanges culturels ?) 3. Aspects marginaux de la colonisation (diverses diasporas dans les arrière-pays).
 - Alain FOUCHARD, « Lipari grecque : la politique dans un archipel », in *Impressions d’îles*, Françoise Létoublon (dir.), Toulouse, PUM, 1996, pp. 57-68.
 - Jean-Luc LAMBOLEY, *Les Grecs d’Occident*, Paris, SEDES, 1996, pp. 165-171. Manuel très pratique, avec cartes et tableaux chronologiques.
 - Antoine HERMARY, Antoinette HESNARD, Henri TRÉZINY, *Marseille grecque. La cité phocéenne (600-49 av. J.-C.)*, Paris, Errance, 1999.
 - Peregrine HORDEN et Nicholas PURCELL, *The Corrupting Sea: A Study of Mediterranean History*, Oxford, 2000. Public motivé.
 - *Des Grecs en Sicile. Grecs et indigènes en Sicile occidentale d’après les fouilles archéologiques*, Catalogue d’exposition, Musée d’archéologie méditerranéenne, Marseille, 2006. Très bien illustré, public averti.
 - Irad MALKIN, *A Small Greek World: Networks in the Ancient Mediterranean*, Oxford, 2011. Réflexion sur les réseaux grecs en Méditerranée et la formation d’une conscience ethnique grecque dans les diasporas.
 - Sophie BOUFFIER, *Les diasporas grecques. Du détroit de Gibraltar à l’Indus, (VIII^e siècle av. J.-C. à la fin du III^e siècle av. J.-C.)*, Paris, SEDES, 2012. Public universitaire.
 - Maria Cecilia d’ERCOLE, *Histoires méditerranéennes : aspects de la colonisation grecque de l’Occident à la mer Noire : VI^e-IV^e siècles av. J.-C.*, Paris, Errance, 2012. Présentation claire et stimulante de la question.
 - Henri TRÉZINY, « L’agora de Mégara Hyblaea », in *Agora greca e agorai di Sicilia*, C. Ampolo (dir.), École Normale supérieure de Pise, 2012. Public universitaire.
- Q 03**
- Pierre CARLIER, *Démosthène*, Paris, Fayard, 1990. Biographie. Étude indispensable pour la compréhension du IV^e siècle et du panhellenisme des orateurs face à la menace macédonienne.

- Françoise HACHE, *Les jeux olympiques*, Paris, Découvertes Gallimard, 1992. Bien documenté. Tout public.
 - Frank WALBANK, « The Problem of Greek Nationality », in T. Harrison, *Greeks and Barbarians*, New York, 2002.
 - Laurent PERNOT, *L'ombre du Tigre*, Naples, d'Auria, 2006. Public averti.
 - Pierre CHIRON, « Isocrate et la Perse », *Semitica et Classica 1*, 2008, pp. 61-70, ici p. 62.
 - Christophe CUSSET et Gérard SALAMON, *À la rencontre de l'étranger*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Signets », 2008. Ouvrage très utile et pratique. Recueil de textes grecs et latins.
- Q 04**
- Moses FINLEY, *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Payot, éd. française de 2003, à partir de *Democracy Ancient and Modern*, 1973. Un ouvrage de référence.
 - Olivier CURTY, *Les parentés légendaires entre cités grecques*, Genève, Droz, 1995. Étude fine des décrets de parentés.
 - François DE POLIGNAC et Pauline SCHMITT PANTEL (dir.), *Athènes et le politique. Dans le sillage de Claude Mossé*, Paris, Albin Michel, 2007. Public averti.
- Q 05**
- Michaël OSBORNE, *Naturalization in Athens*, Bruxelles, Paleis der Academiën, 1981-1983. Constitue l'étude de référence sur les ressources épigraphiques, à vocation universitaire.
 - Pierre LÉVÊQUE et Pierre VIDAL-NAQUET, *Clisthène l'Athénien*, Paris, Macula, 1983. Commentaires de la « réforme » de Clisthène, ouvrage lumineux.
 - Marie-Françoise BASLEZ, *L'étranger dans la Grèce antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, pp. 93-109.
 - Claude VATIN, *Citoyens et non-citoyens dans le monde grec*, Paris, SEDES, 1984. Très pédagogique.
 - Jean-Marie BERTRAND, *Cités et royaumes du monde grec : espace et politique*, Paris, Hachette, 1992. Très clair, avec quelques documents.
 - Claude NICOLET, Jean-Marie BERTRAND, Daniel NONY, *Citoyen dans l'Antiquité. Documentation photographique 8001*, Paris, La Documentation française, 1998. Très clair et bien documenté. À vocation pédagogique.
 - Edmond LÉVY, *Sparte. Histoire politique et sociale jusqu'à la période romaine*, Paris, Points, Seuil, 2003. Public motivé.
 - www.educol.education.fr/lettres/ressources/musagora un dossier consacré à la citoyenneté à Athènes.
- Q 06**
- Victor HANSON, *Le modèle occidental de la guerre*, Paris, Les Belles Lettres, 1990. Ouvrage érudit et précieux. Public universitaire.
 - André BERNARD, *Guerre et violence dans la Grèce antique*, Paris, Hachette, 1999. Description et analyse de la violence inhérente aux guerres.
 - Nicole BERNARD, *À l'épreuve de la guerre : guerre et société dans le monde grec (V^e et IV^e siècles avant notre ère)*, Paris, 2000. Étude très concrète de la condition des populations durant les guerres.
 - Bernard ECK, « Essai pour une typologie des massacres en Grèce classique », in *Le massacre, objet d'histoire*, D. El Kenz éd., Paris, Gallimard, 2005, pp. 72-120. Tout public curieux d'histoire. Du même B. ECK, voir *La mort rouge*, Paris, Les Belles Lettres, 2012. Public averti.
- Q 07**
- *La véritable histoire de Périclès*, textes réunis et commentés par Jean MALYE, Les Belles Lettres, Paris, 2008. Recueil de textes, en particulier de Thucydide (pour les discours prêtés à Périclès, dont l'oraison funèbre, en 431), et surtout de Plutarque (Périclès). Très commode.
 - Vincent AZOULAY, *Périclès. La démocratie athénienne à l'épreuve du grand homme*, Armand Colin, Paris, 2010. Biographie avec historiographie fouillée : « Comment les époques moderne et contemporaine ont-elles regardé Périclès ? »
- Q 08**
- Edmond LÉVY, *Athènes devant la défaite de 404. Histoire d'une crise idéologique*, BEFAR, Paris, de Boccard, 1976. Public universitaire.
 - Mogens HANSEN, *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, Paris, Les Belles Lettres, 1993. Voir pp. 339-365 pour une présentation claire du régime du IV^e siècle.
 - Nicole LORAUX, *La cité divisée*, Paris, Payot, 1997. Étude de référence au sujet de la mémoire et de l'oubli dans une cité d'Athènes meurtrie, en 404.
 - Pierre BRULÉ et Raymond DESCAT (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Le IV^e siècle*, Paris, PUF, 2004. Public universitaire.

Dans la collection « Questions ouvertes »

Regards sur les littoraux
Pouvoirs et démocratie en France
Défense et sécurité de la France au XXI^e siècle
Les Développements durables
Les Droits de l'enfant
L'Eau, une ressource durable ?
Regards sur le patrimoine

Série Aujourd'hui

Aujourd'hui les États-Unis
Aujourd'hui l'Union européenne
Aujourd'hui la Russie
Aujourd'hui la Chine
Aujourd'hui le Royaume-Uni
Aujourd'hui l'Espagne
Aujourd'hui l'Allemagne

Série Science

Défi énergétique et nanosciences

Dans la collection « 99 questions »

La France sous l'Occupation
Les Relations internationales de 1945 à 1989
Le Maghreb
La Vie des Français aux XVII^e et XVIII^e siècles
La Révolution française
L'Afrique noire
...

Catalogage

Regards sur les civilisations antiques, 2014, 216 pages

Auteur : Christian BOUCHET et Henri ECKERT

ISBN : 978-2-86626-485-7

ISSN : 1969-5543

Réf. : 340QA071

Prix : 18 euros

Coll. : « Questions Ouvertes »

RAMEAU : civilisation antique -- histoire universelle

Motbis : Antiquité (histoire) / civilisation et culture / région du monde

Dewey : 930 BOU

Niveaux : Secondaire / Enseignement supérieur /

Publics : Élève / Enseignant / Tous publics /

Achévé d'imprimer juillet 2014
sur les presses de Parergraf (Italie).
Dépôt légal juillet 2014.

Regards sur les civilisations antiques

C'est une approche renouvelée des civilisations antiques que nous proposons Christian Bouchet et Henri Eckert. Elle mène des champs familiers de la Méditerranée et du Proche-Orient (Grèce, Rome, Mésopotamie, monde hébraïque, Égypte), à ceux de l'Inde et de la Chine, grandes puissances émergentes dont les traits de l'histoire ancienne sont éclairants pour comprendre le monde d'aujourd'hui.

Faisant le point sur les apports de la recherche scientifique, comme en témoigne une riche bibliographie commentée, ils associent les problématiques classiques (*la colonisation grecque, la citoyenneté à Athènes et à Rome, la ville gauloise*) à des thématiques larges (*la guerre et la paix, l'esclavage, les femmes, le corps, la mort*). Ils présentent aussi les évolutions de l'historiographie, avec les diverses étapes et traditions de la connaissance historique (*la fondation de Rome, la redécouverte de la Mésopotamie, la Bible, l'égyptomanie, l'histoire de l'Inde et de la Chine*).

L'élargissement du regard porté sur ces civilisations intègre ce qui à la fois les rapproche et les distingue de nous (questions de *la démocratie à Athènes, de la citoyenneté à Rome, de l'État en Mésopotamie au III^e millénaire, de la philosophie politique des Han, des grands textes fondateurs*), et les resitue dans une histoire plus globale de l'humanité.



La collection « Questions ouvertes », rédigée par des spécialistes, éclaire ce qui peut être sujet à controverse et problématique pour mieux saisir les enjeux de nos sociétés. Les thèmes traversent aussi bien les programmes d'enseignement que les débats d'actualité.

Directeur de collection : Jacques Limouzin

PRIX :18 €
ISSN : 1969-5543
ISBN : ... 978-2-86626-485-7
RÉF. :340QA071



9 782866 264857